Melleran

LE MERIDIEN

N°53 - Mai 2017

LA CHATAÎGNERAIE

PLAISANCE

LE COTILLON

LE VIGNAULT

CHEVRELLE

LE JARCQ

MANDEGAULT

LES GROLLES

VIEILLE-VILLE

L'OUCHETTE

SOMMAIRE & HORAIRES

Sommaire

Page 1 : Sommaire et horaires
Pages 2 à 3 : Edito/traduction
Pages 4 à 5 : Bilan travaux mi mandat
Page 6 à 8 : Budget et Subventions
Pages 9 à 11 Décisions municipales et Infos
Pages 12 à 13 : Commission plantations
Pages 14 à 15: Informations diverses
Page 16 : La nouvelle communauté de communes
Pages 17 à 19 : Les associations

Horaires

Levée du courrier à 9h30

LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

La Mairie et l'agence postale sont ouvertes :

Du Lundi au Vendredi
De 13h30 à 17h30.

Tél : 05.49.29.83.07 Fax : 05.49.29.61.52
Mail : mairie-melleran@paysmellois.org
Internet : www.melleran.fr

Mairie de Melleran
10 Route de Chef-Boutonne
79190 Melleran

<u>Permanence des élus</u> :
le dernier samedi de chaque mois de 11h à 12h.

BIBLIOTHEQUE

Vous pouvez venir emprunter des livres aux heures d'ouverture de la Mairie.

ÉDITO

Vous nous avez élus en mars 2014. Vous nous avez confié la mission de gérer au mieux notre commune selon une profession de foi que nous vous avons présentée.
Nous sommes à mi-mandat, donc je souhaite, dans le cadre de la vie démocratique que nous vous fassions un bilan sur nos actions. Vous trouverez dans ce numéro du méridien :

Ce que nous avons fait depuis le début du mandat,

Ce que nous avons d'ores et déjà engagé pour cette année.

Nous n'avons pas fait l'intégralité de ce que nous avions envisagé et en particulier: « *trouver une solution pour que les cantonniers aient des locaux corrects (sanitaires, surfaces de garage,…) ».* Nous y travaillons !

Les leviers pour réaliser ces travaux ont été une gestion rigoureuse qui nous a permis de faire des économies en matière de chauffage, téléphone, fêtes et cérémonies…
les subventions tant celles demandées au cours du mandat précédent et réaffectées que celles que nous avons demandées.
La réaffectation de la compensation pour les éoliennes prévue initialement pour un musé Eolien dont nous avons négocié l'utilisation pour les travaux du café associatif .
La vente de la maison RIAS (il reste 37 500 € à affecter sur une grosse opération).

Mais cet inventaire est beaucoup trop partiel, un tel effort ne peut être fait que par des hommes, des femmes, des équipes. Les agents municipaux ont largement contribués à ces réalisations. Pour les décisions, nous avons une équipe municipale où tous les conseillers participent, s'expriment, apportent leur compétence ; tous n'ont pas la même opinion (et heureusement !) ce qui entraine des débats parfois animés.

Je tiens ici à remercier **tous les conseillers** pour leur participation, pour leur contribution à la gestion de notre commune.

M Anthony Poupin vient de démissionner. Je le regrette mais je comprends sa position.

Notre équipe maintenant de 14 va poursuivre son action au cours de cette deuxième moitié de mandat. Nous avons des idées mais il est important que vous exprimiez vos souhaits afin que notre action soit la plus proche possible des besoins et souhaits des habitants. Nous sommes mandatés pour gérer la commune mais pour votre bienêtre. Exprimez-vous lors des contacts que vous avez avec les conseillers mais aussi venez discuter avec l'équipe à 11 h le dernier samedi de chaque mois. A bientôt.

ÉDITO/TRADUCTION

You elected us in March 2014. You entrusted us with the task of managing our commune to the best of our abilities and to a work schedule, which we have presented to you.
We are in the midst of a mandate and in the context of democratic life, we have taken stock of our actions to date. You will find in this issue of the Meridian:
* What we have done since the beginning of the mandate.
* What we have already committed for this year.
We have not done the whole of what we envisaged and in particular: "to find a solution so that the Cantonniers have correct premises (sanitary, garage surfaces, ...)". We are working on it!

The levers to carry out this work were:
* A rigorous management which allowed us to save on heating, telephone, parties and ceremonies ...
* Grants, both those requested during the previous mandate and reallocated, and those we requested
* The reassignment of the compensation for the wind turbines originally planned for a wind museum, whose use we have negotiated for the work of Café associative.
* The sale of the house RIAS (there remains 37,500 € to be allocated to a large project)

But this inventory is much too partial, such an effort can only be made by men, women, teams. Municipal agents contributed significantly to these achievements. For decisions, we have a municipal team where all the councillors participate, express themselves, bring their competence. All do not have the same opinion (fortunately!) which leads to debates, sometimes animated.

I would like to thank all the councillors for their participation, for their contribution to the management of our commune.

Mr. Anthony Poupin has just resigned. I regret it, but I understand his position.

Our team now of 14 will continue its action during this second half of mandate. We have ideas, but it is important that you express your wishes so that our action is as close as possible to the needs and wishes of the inhabitants. We are mandated to manage the commune but for your well being. Express yourself by contacting the advisors, but also come to discuss with the team at 11 o'clock the last Saturday of each month. See you soon.

Liste des travaux depuis le début du mandat

Mairie :

- Remise en place des grilles devant la mairie
- Mise aux normes électriques et création d'un local de stockage coupe-feu pour la sécurité incendie du bâtiment mairie – école
- Pose de nez de marches et d'une rampe à l'escalier devant la mairie

Ecole :

- Défense de l'école avec les parents et habitants

Stade :

- Réfection des vestiaires et utilisation du stade

Place

- Drainage sous l'ancienne mare pour diminuer les inondations de la route
- Mise en place d'un abri bus moderne
- Plantation d'arbres et de végétaux sur la « place rose »

Pôle associatif :

- Réfection de la toiture de la salle inter génération et du couloir de la salle des fêtes,
- Changement et réalisation du projet envisagé par la mandature précédente de bar-restaurant en café associatif
- Mise aux normes (électriques ; handicapés, établissement recevant du public) des salles associatives
- Installation d'un défibrilateur

Eglise :

- Démoussage de la toiture
- Réfection des vitraux de deux fenêtres avec mise en place de grillage de protection

Chemins :

- Débernage de 21 km d'accotements
- Réfection de 3.7 km de chemin blancs
- Réfection de la rue du bout du mur
- Réfection de la route de l'Ouchette
- Entretien par gravillonnage des routes goudronnées de la commune (55 t mises en œuvre)

Vieille Ville

- Mise en place d'un abri bus

Réseaux

- Enfouissement des câbles d'alimentation électrique et téléphoniques rue des Ecoles et rue des Saulniers
- Mise en place d'un éclairage moderne, efficace et à faible consommation rue des Ecoles et rue des Saulniers

Liste des travaux engagés cette année

Mairie : Mise en place du complément de grille

Ecole : Construction d'une zone 30 avec ralentisseurs et d'un parking supplémentaire

Cimetière : Reconstruction du mur le long de la route

Réseau : Installation d'horloges pour fiabiliser le fonctionnement de l'éclairage public
Remplacement de lanternes et de coffrets d'alimentation de l'éclairage public
Pylône pour la téléphonie mobile

Cimetière : Modification du règlement actuel comme suit :
Réduire les espaces entre les nouvelles concessions à 33 cm auparavant 1 mètre.
Faire faire lors des interventions sur les caveaux un tour de tombe de 15 cm.
Créer un ossuaire entre le bâtiment côté route et le caveau d'attente.
Créer un espace pour des cavurnes, à côté du columbarium et du jardin du souvenir.

FINANCES

Budget 2017 Commune/Fonctionnement

Dépenses/Fonctionnement : 533 209.45 €

Charges courantes : 31 600 €
(Eau, électricité, carburants, fournitures de bureau)
Entretien biens communaux :
(Matériel, bâtiments, voirie, voies et réseaux, maintenance) : 97 700 €
Frais fonctionnement : 37 400 €
(Timbres, téléphone, documentation, assurances)
Taxes foncières : 2 000 €
Frais de personnel : 126 544 €
Participations : 16 700 €
(Service incendie, subventions)
Intérêts d'emprunts : 3 600 €
Indemnités élus : 22 000 €
Dépenses imprévues : 22 565.45 €
Autofinancement : 155 000 €
Atténuations de produits : 15 900 €
Autres impôts : 2 200 €

Recettes/Fonctionnement : 533 209.45 €

Produits des services : 21 000 €
(Concessions de cimetière, location logements communaux, photocopies, occupation des sols)
Impôts et taxes : 176 140 €
Dotations Etat : 151 988 €
(Taxes prof., Habitat., Foncières)
Excédent reporté : 177 081.45 €
Travaux en régie : 7 000 €

Budget 2017/CCAS

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Dépenses de fonctionnement : 2 478.47 €

Recettes de fonctionnement : 2 478.47 €

Budget 2017Commune/Investissement

Dépenses/Investissement (BP global) : 255 386.50 €

Dont : 107 636.50 € pour le BP courant,
40 000 € pour la sécurité devant l'école,
22 750 € pour les vitraux de l'église et la toiture
35 000 € pour l'atelier
50 000 € pour la salle des fêtes
Remboursements emprunts et cautions : 15 629 €
Licence logiciel : 2 337 €
(matériel informatique)
Frais d'étude : **2 000 €**
Bâtiments : 35 841.60 €, **20 750 €, 35 000 € et 50 000 €**
Voirie : 2 774 €, **40 000 €**
Travaux en régie : 7 000 €
A affecter : 15 295 €
Déficit d'investissement : 5 131.90 €
Matériel (photocopieur) : 5 785 €
Réseaux (mise en sécurité, remplacement lanternes) : 17 843 €

Recettes/Investissement (BP global) : 255 386.50 €

Dont : 107 636.50 € pour le BP courant,
40 000 € pour la sécurité devant l'école,
22 750 € pour les vitraux de l'église et la toiture
35 000 € pour l'atelier
50 000 € pour la salle des fêtes
Excédent de fonctionnement : 32 225.90 €
Autofinancement : 56 662.60 €, 18 220 €, **5 117.40 €, 25 000 € et** 50 000 €
Récupération de T.V.A. : 11 000 €, 4 400 €, **3 403.73 €**
Dons église : **2 125 €**
Subventions (passage surélevé) : 10 480 €
CAP 79 : 6 900 €, **5 187.35 €, 10 000 €**
DRAC : **6 916.52 €**
Subventions éclairage public : 7 748 €

Taux d'imposition

Taxe d'habitation 9.27%
Taxe foncière (bâti) 8,30%
Taxe foncière (non bâti) 44,44%

Pas d'évolution du taux par rapport à l'année précédente.

SUBVENTIONS 2017	
ASSOCIATIONS COMMUNALES	**MONTANTS**
Le Chat qui pêche	Mise à disposition des salles et du café associatif
Club Automne et Amitié	Mise à disposition de la salle inter générations et salle associative le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois
ACCA*	400€ (mise en place de la cabane et achat de mobilier)
Foyer Rural*	400€ (achat d'une rampe d'éclairage pour la scène)
Collectif jeunes*	800€ (concert jeunes, intervention d'une agence de sécurité dû au plan vigipirate)
APE*	400€ (livres de prix remis pendant la fête des écoles)
Auto Sport	Nettoyage du terrain
Groupement Ennemis des Cultures	70€
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
ADMR	150€
Scènes nomades	100€
Maison communale des jeunes	100€
Chambres des métiers	90€
Divers	1 990€ (pass'loisirs)
TOTAL	4 500€

Pass'loisirs

RAPPEL

La commune reconduit l'opération pass'loisirs pour les activités sportives et culturelles : entrées de piscine et séjours scolaires en faveur des jeunes qui ont entre 2 et 16 ans à raison de 20€ par enfant non soumis à condition de ressources mais sous présentation de justificatifs.
Le Conseil souhaite inciter les jeunes à exercer une activité sportive ou culturelle.

DÉCISIONS MUNICIPALES ET INFOS

Plan de financement concernant l'aménagement devant les écoles et la Mairie

Mr le Maire expose le plan de financement concernant le projet d'aménagement sécuritaire devant les écoles et la Mairie :

Le montant TTC des travaux s'élèverait à 39 450.82€. La commune peut prétendre à 2 subventions : auprès de CAP 79 à hauteur de 8 887.32€ et auprès de la sécurité routière à hauteur de 10 483.20€.
Le FCTVA serait de 4 435.79€ et le reste à charge de la commune de 15 664.51€

Le conseil valide ce plan de financement.

Marché mur du cimetière

Mr le Maire informe que 4 entreprises ont été consultées et que 3 offres ont été reçues. Deux options ont été demandées : la construction d'un mur à l'identique et la construction d'un mur de 1.60m de haut.
Vote Pour le mur à l'identique : 5
Vote Pour le mur à 1.60m : 2
Abstention : 6
Mr VIDAULT n'a pas participé au vote

Le conseil décide de refaire le mur à l'identique et après étude des devis retient le devis de l'entreprise BG Construction qui s'élève à 23 397.24€ TTC.

Travaux église

Mr le Maire rappelle que les travaux de démoussage de la toiture et le remplacement de 2 vitraux ont été réalisés en 2016.
Nous avons reçu la subvention de la DRAC en 2016 par contre la subvention sollicitée auprès du département concernant les monuments classés n'a pas été reçue et ne sera pas versée car il n'y a actuellement plus de financement spécifique pour les monuments classées. Il y aurait des possibilités auprès de CAP 79. Le département a été contacté pour savoir s'il était possible de déposer un dossier de subvention pour les 2 tranches malgré le fait que la première tranche soit réalisée. En attente de réponse.
A ce jour le montant disponible pour la commune des dons 2016 s'élèvent à 4 794€. Le conseil est d'accord pour affecter ces dons aux tranches 2016 et 2017 correspondant aux travaux de démoussage de la toiture et la réfection de l'ensemble des vitraux de l'église ; le complément des financements proviendra des subventions de la DRAC, de CAP 79 et des fonds propres.
M Le maire est chargé d'établir le plan de financement pour les demandes de subventions à valider en conseil.

Entretien des abords des routes

Mr le Maire rappelle qu'à partir du 1er janvier 2017 l'utilisation de produits phytosanitaires sur la voie publique est interdite.

La commune propose que dans les bourgs :

1/ la commune continue l'entretien : Tontes régulières avec 2 passages de roto fil par an ou mise en place de jachères fleuries en pieds de mur (avec accord des propriétaires).

2/ Si le riverain souhaite entretenir sa bordure à son goût, il le fait, et dans ce cas, la commune lui fournira un sachet de graines. La commune s'engage à respecter le fleurissement (repérage par autocollant sur les boîtes aux lettres et piquetage au sol).

Le conseil est favorable sur le principe.

Une information sera diffusée auprès de la population.

Communauté de Communes du Cellois Coeur du Poitou Mellois Val de Boutonne

Mr Sébastien MERCIER, membre de la nouvelle communauté de communes du Cellois, Cœur du Poitou, du Mellois et Val de Boutonne informe le conseil sur la mise en place de cette nouvelle communauté de Communes : depuis sa création, a eu lieu l'élection du Président : Mr DEVINEAU, de 15 vice-présidents, de 11 délégués communautaires avec chacun une compétence, Sébastien MERCIER a été élu délégué communautaire en charge de la prospective et innovation territoriale, conseil en développement.

Marché renouvellement du photocopieur

Mr le Maire informe que le contrat de maintenance du photocopieur arrive à terme en mai 2017 et que le prestataire de service propose de renouveler le copieur. Un deuxième prestataire a été sollicité pour faire une offre.
Après étude des offres, le conseil retient la société ABG pour la fourniture d'un copieur dont le montant s'élève 4 819 € HT et pour la reprise de l'ancien copieur à hauteur de 1000 €. Les prix des photocopies sont de 0,005 € pour la page en noir et blanc et de 0,045 € pour la page en couleur auquel s'ajoute 120 € pour la maintenance de la connectique annuellement. Ces prix sont fermes sur la durée du contrat qui est de 5 ans.

Indemnités des élus

-Evolution des délégations du 1er et 2ème Adjoint

Le Maire rappelle que lors du précédent conseil municipal il a été décidé que Sébastien MERCIER, 1er adjoint serait le nouvel interlocuteur pour les cantonniers à la place de Hubert MORIN, 2ème adjoint, qui aura les fonctions de correspondant pour les questions de cimetière et il viendra en appui au Maire dans la connaissance du territoire. Par conséquent il propose de réviser le montant de l'indemnité de Mr MORIN Hubert en passant de 6.50% à 5.2%.
Vote POUR : 10 ABSTENTION : 4

-Modification de l'indice brut terminal de la fonction publique

Mr le Maire informe qu'avant le 1er Février 2017 l'indice brut pour la rémunération des élus était l'indice 1015. Après le 1er Février pour pouvoir appliquer l'indice 1022 qui est le nouvel indice brut de rémunération le conseil doit délibérer. Ce changement d'indice représente une revalorisation de 0,6%. Après délibération le conseil est favorable pour appliquer l'indice 1022 à compter du 1er Février 2017.
VOTE POUR : 11 ABSTENTION : 3

Antenne téléphonie mobile

La commission départementale d'ouverture des plis a eu lieu en janvier, les travaux de l'antenne seront terminés début juillet, à partir de là, les opérateurs installeront leurs modules sur l'antenne.

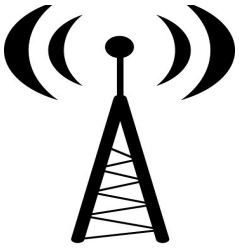

RAPPEL

A compter du 1er juin, il est interdit de faire brûler des végétaux.

Arrêté préfectoral du 29 juin 2010 portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air.

COMMISSION PLANTATIONS

Suite à des problèmes récents avec le tractopelle et la localisation des câbles électriques, les travaux sur la « Place Rose » ont été retardés. Aujourd'hui Ils sont réalisés avec la plantation de trois nouveaux tilleuls et la création de bordures de fleurs. Nos équipes de bénévoles ont planté une variété de plantes vivaces qui donneront de la couleur au cours de l'année. Des blocs de pierre ont été positionnés pour empêcher le franchissement par les voitures de ces plantations avec création de deux passages pour les piétons.
Avec l'arrivée d'un temps plus doux, nous voyons l'apparition des fleurs de printemps, une scène agréable.

Maintenant, vous avez dû tous recevoir dans vos boites aux lettres, une fiche de renseignements concernant l'interdiction d'appliquer des produits phytosanitaires dans les espaces communs. S'il vous plait, prenez le temps de lire attentivement ces informations.
Il y a également un livret à la Mairie (Plantes vivaces écrit par Claudine Croux) qui vous aidera à choisir des plantes adaptées si vous décidiez de vous joindre à notre projet.

Parmi nos idées, une sera d'assister des habitants avec leurs plantations en créant un groupe pour échanger nos expériences et plantes. À nouveau, si vous êtes intéressés pour y participer, prenez contact avec la Mairie ensuite nous pouvons organiser une réunion informelle et ensuite décider comment nous devons agir.

Nous sommes à la recherche de plusieurs anciens vélos (n'importe quel état). Nous souhaiterions les décorer avec des fleurs (semblable à celui ci-contre). Le but sera d'en mettre un à l'entrée de Vieille Ville, Mandegault et également à Melleran (près de la scierie). Si quelqu'un dispose d'un vélo, contactez la Mairie et nous prendrons les mesures pour le récupérer.

Due to the recent problems with machinery and locating the electricity cables which supply the surrounding area, the work on the "place rose" has been delayed. Work will commence shortly with the planting of 3 new Tillieul trees and the creation of flower borders. Once these areas are prepared, our team of volunteers will be able to plant a variety of perennial plants to give colour throughout the year.
The milder weather has seen the arrival of the spring flowers which are a very welcome sight indeed.

You will have all now received, in your letter boxes, an information sheet regarding the non-use of chemical weedkillers in public areas in the commune. Please take the time to read through the information provided.
There is also a booklet at the Mairie (Plantes Vivaces by Claudine Croux) which may help you to choose suitable plants for your garden area should you decide to join our scheme.
One of our ideas to assist people with their planting, is to create a group which will provide an exchange of ideas and plants. Again, if this is of interest to you, please contact the Mairie and we can then organise an informal reunion and decide how we will proceed.
We are looking for several old french bicycles (condition not important) which we will decorate with flowers (similar to the one below). The intention is to site one at the entrance to Vieille Ville, Mandegault and also at Melleran (by the wood yard). If anyone is able to help, please contact the Mairie and we will make arrangements to collect.

INFORMATIONS DIVERSES

Cartes d'identité

Depuis le 15 mars 2017, le traitement des demandes de CNI sera dématérialisé et seules les mairies équipées de dispositifs de recueil seront, désormais, habilitées à recevoir les dossiers pour les saisir sous forme numérisée, nous concernant les mairies les plus proches sont Sauzé-Vaussais et Chef-Boutonne.

Pour plus d'informations vous pouvez vous connecter sur le site du service public.

Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous connecter sur le site du service public.

Analyse d'eau

Le prélèvement a été fait le **14 avril 2017** au centre bourg de Lorigné.
Taux de nitrate : **26 mg/l** Norme : **50 mg/l.**
Conclusions sanitaires :
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Recensement militaire

Suite à l'abaissement de l'âge minimal à 15 ans pour l'inscription en auto-écoles, veuillez prendre en compte les consignes de la direction du service national relatives au recensement :
« Compte-tenu du décret n°2014-1295 du 31 octobre 2015, la direction du service national (DSN) précise que l'âge de recensement des jeunes **n'est pas modifié et demeure à 16 ans.**

Par conséquent, l'attestation de recensement ne peut être exigée qu'à partir de l'âge de 16 ans. »

Les cellules administrations restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

SACN Catherine BINET
Chargée de Relations Publiques (CRP)
Secrétariat général pour l'administration (SGA)
Direction du service national/ESN sud-ouest/CSN Poitiers
Bureau CRP
Tél : 05.49.00.24.98 - PNIA : 821.861.24.98
catherine.binet@intradef.gouv.fr
csn-poitiers.com.fct@intradef.gouv.fr

Résultat élections présidentielles
23/04/2017
1er tour

Inscrits : 367
Abstentions : 68
Votants : 299
Blancs/Nuls : 4
Exprimés : 294

ARTHAUD : 1
ASSELINEAU : 4
CHEMINADE : 1
DUPONT-AIGNAN : 17
FILLON : 59
HAMON : 22
LASSALLE : 6
LE PEN : 84
MACRON : 40
MELENCHON : 54
POUTOU : 6

Résultat élections présidentielles
07/05/2017
2ème tour

Inscrits : 367
Abstentions : 90
Votants : 277
Blancs/Nuls : 33
Exprimés : 244

MACRON : 135
LE PEN : 109

ATTENTION !!!!!
ELECTIONS LEGISLATIVES

Le bureau de vote fermera à **18h00** pour les élections législatives des 11 et 18 juin.

ETAT CIVIL

Naissances

Célia LEGRAND, née le 6 mars 2017 à Niort. Félicitations aux parents : LEGRAND Nicolas et MILLET Céline.

Décès

CRUCIANI Simon, décédé le 10 janvier 2017 à Poitiers (Vienne).
MERIGEAULT Georges, décédé le 9 mars 2017 à Niort (Deux-Sèvres).
ROYER Jeannine veuve DEMPURE, décédée le 22 mars 2017 à Niort (Deux-Sèvres).
MARTINEAU Gilberte, décédée le 25 avril 2017 à Niort (Deux-Sèvres).
MOREAU Marius, décédé le 13 mai 2017 à Ruffec (Charente).

Nos condoléances aux familles.

Pôle		Domaine	Elu CC	VP	Référent
1	Ressources humaines Finances	Ressources humaines	Bertrand Devineau		David MILCENT
		Formation, mobilité et recrutement	Christian Maireau		Audrey Menier
		Finances	Fabrice Michelet	1	Patrice GERMAIN
2	Projets structurants Services technique	Grands projets	Jacky Pineau	2	Aurore de BEAUSSE
		Suivi investissements structurants	Patrice GUERRY		
		Patrimoine communautaire	Luc Denis	7	Jérôme VERGNAULT
		Equipements Sportifs	José Fébrero		Stéphane Moynard
3	Aménagement de l'espace Habitat et ruralité	Urbanisme – SCOT	Magali Migaud	3	Caroline Guigonnet
		SCOT - PLUI	Francis Proust		
		Revitalisation dynamisme des centres bourgs	Patricia Rouxel	9	
		Ecologie territoriale	Patrice Hucteau		
4	Développement économique territoire et contractualisation	Développement économique	Philippe Caclin	4	Jérôme VERGNAULT
		Prospective et innovation territoriale. Conseil de développement.	Sebastien Mercier		
		Contractualisation programmes financements (Etat, Europe, Région, Département).	Sylvie Cousin	6	Delphine PALLUAUD
5	Services à la population Personnes âgées	Cohésion Sociale et CIAS	Jean-Claude Mazin	5	Jérôme LEMAIRE
6	Environnement	Environnement	Jean-Marie Haye	11	Julie Surget
		GEMAPI, assainissement, eaux pluviales, eau potable.	Jérôme Peltier		Christian Aubert
7	Touristique / Conventionnement	Tourisme	Sylvie BRUNET	13	Delphine PALLUAUD
		Animation réseau Petites cités de caractère. Labellisation PAH	Alain Delage		
		Conventions, subventions et partenariats. Contrat Local de Santé.	Christian Picard	15	Audrey Menier
8	Scolaire	Scolaire	Marie-Emmanuelle SAINTIER	8	Valérie Brunet
		Projet Educatif de Territoire	Dominique Parant		
	Enfance jeunesse	Enfance Jeunesse	Patrick Charpentier	10	
		Accueil Collectif Mineurs	Marylène Picard		
9	Relation aux territoires Communication	Communication	Gérard COLLET	12	Virginie Gosserez
		Communication et vie participative.	Annick Aubouin		
		Relation aux territoires	Michel EPRINCHARD	14	Christian Aubert

Communauté de Communes du Cellois Coeur du Poitou Mellois Val de Boutonne

NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les amis du patrimoine de Melleran

BALADE A LA DECOUVERTE DES PIGEONNIERS DE MELLERAN

« On compte plus d'une trentaine de pigeonniers dans le seul village de Melleran, et encore je ne les ai pas tous repérés... » ainsi s'exprimait Mr audé, notre guide pour la balade organisée par l'association « Les Amis du patrimoine de Melleran » le samedi 25 mars.

Une quinzaine de « randonneurs du patrimoine » suivait le parcours établi par Mr Audé, et qui, de granges, étables et cours de ferme mis à notre disposition par les propriétaires, que nous remercions vivement, répondait avec pertinence et humour aux questions nombreuses des visiteurs sous un vent hivernal. Nous avons ainsi découvert qu'il existait trois types de pigeonniers sur Melleran, le simple pigeonnier avec sa pierre monolythe, ses deux entrées qui s'ouvraient sur une cage en bois placée à l'intérieur du bâtiment, des boulins circulaires en terre cuite, et enfin la tour carrée imposante de la propriété à la sortie de Melleran.

Cette promenade a pris fin au « chat qui pêche » autour d'une boisson chaude qu'accompagnèrent les gâteaux de Marie-Claire et de Françoise.

Convivialité, curiosité toujours, surprise parfois, envie de comprendre souvent seront les maîtres mots de notre conclusion qui reste sans réponse quant à l'engouement des Melleranais pour l'élevage des pigeons ! Si vous avez une réponse…

Nous remercions encore Mr Audé qui prit, sur son temps libre le temps de choisir et commenter ce circuit pour notre grand plaisir.

Mr Audé a publié un livre sur les pigeonniers illustrés de magnifiques photos.

Titre : Pigeonniers, colombiers, fuies, volières du Pays Mellois. « L'inventaire »

Club Automne et Amitié

Mercredi 14 juin 2017 : Pique nique sur la place de l'église de Melleran (apéritif et vin offerts par le club).
Du 24 au 30 juin 2017 : Séjour au centre de vacances de la PULKA (73 VALLOIRE).
2ème et 4ème jeudis de chaque mois : Belote, scrabble, et divers dans la salle associative à partir de 14h.

APE

-Samedi 1er juillet 2017 : Fête des écoles sur la place de Melleran, spectacle des enfants.

Melleran AUTO SPORT

*Samedi 3 juin : journée handisports sur le circuit des vignes, l'opération consiste à faire conduire les personnes atteintes d'handicaps avec des véhicules à double commande.

*Samedi 24 juillet : poursuite sur terre en semi-nocturne, manche régionale UFOLEP sur le circuit des vignes.

FOYER RURAL

Jeudi 25 Mai : Course cycliste de l'Ascension.
Samedi 10 Juin : Concert "Melleran part en live" #3.

Samedi fin Juin : Concert chorale de fin d'année
Vendredi 14 Juillet : Méchoui servi par le Foyer Rural sur la place. Animations.
Dimanche 17 Septembre : Vide-Grenier à Mandegault

JEUX INTER COMMUNES

Pour les prochains jeux inter-communes, Caroline OLIVET est à la recherche de joueurs motivés pour former une équipe qui représentera notre commune.
N'hésitez pas à la contacter.

Lors du bouclage de ce journal, nous n'avons pas reçu les informations des autres associations.

Le chat qui pêche

APRES LA CHASSE AUX OEUFS

Place à la chasse

Après l'atelier gourmand et floral

VENEZ VOUS RECHAUFFER AUTOUR DU FEU

FEU DE SAINT JEAN

24 JUIN

12 Euros
MENU ADULTE

Buffet du marché
Surprise

5 Euros
MENU ENFANT
- 12 ans

Hot dog
Frites
Glace

Allumage du feu vers 22H30
Et venez bouger sur le dance floor

Réservation avant le 17 juin
PHILIPPE au 0549073704 ou
STEPHANIE au 0661473939

MELLERAN PART EN LIVE #3

IZUBA &
MAMADY DIABATE

LEMON FURIA

KO KO MO

LYRE LE TEMPS

EUPHONIK BAZAR

DJ'S BEAT & RATURE

SAMEDI 10 JUIN
A PARTIR DE 14h

FESTIVAL
GRATUIT

CONCOURS DE PALETS
PÉTANQUE
MARCHÉ

FACEBOOK.COM/MELLERANPARTENLIVE

MELLERANPARTENLIVE.WIXSITE.COM/FESTIVAL

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DEUX-SÈVRES